

ETAT FINANCIERS AU 31/12/2008 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
Actifs incorporels	230 525,119	123 035,092	107 490,027	89 334,527
Actifs corporels d'exploitation	446 855,295	368 778,190	78 077,105	159 476,766
Placements	79 920 543,593	530 507,936	79 390 035,657	70 816 244,693
Créances	5 463 889,728	76 399,637	5 387 490,091	4 232 124,558
Autres éléments d'actifs	5 255 128,647	0,000	5 255 128,647	5 097 099,932
TOTAL DE L'ACTIF	91 316 942,382	1 098 720,855	90 218 221,527	80 394 280,476

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Exercice 2008	Exercice 2007
	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
Capital social ou fonds équivalent	4 000 000,000	4 000 000,000
Réserves et primes liées au capital	2 061 838,065	1 872 119,952
Total capitaux propres après affectation	6 061 838,065	5 872 119,952
Passifs		
Provisions pour autres risques et charges	100 000,000	100 000,000
Provisions techniques brutes	81 605 381,959	72 409 610,990
Autres dettes	1 807 813,513	1 488 141,784
Autres passifs	643 187,990	524 407,750
Total des passifs	84 156 383,462	74 522 160,524
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	90 218 221,527	80 394 280,476

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE A L'AFFECTATION DU RESULTAT 2008

	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	réserves pour fonds social	réserves pour toutes éventualités	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation	4 000 000,000	343 893,352	50 000,000	437 542,930	1 040 683,670	429 718,113	6 301 838,065
Affectation résultat 2008		21 485,906		36 492,765	131 739,442	-189 718,113	0,000
Dividendes						-240 000,000	-240 000,000
Capitaux propres après affectation	4 000 000,000	365 379,258	50 000,000	474 035,695	1 172 423,112	0,000	6 061 838,065

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24/04/2009

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la compagnie HAYETT, réunie le 24 avril 2009 à 17 heures 30 au siège de la Société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 TUNIS, approuve le rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2008 et prend acte des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2008, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M. Mohamed MATHLOUTHI en qualité d'Administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2011.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
PGI HOLDING	2009
M. Younes BOUCHOUCHA	2010
M. Rachid BEN JEMIA	2010
M. Adel GRAR	2010
Amen BANK	2010
COMAR	2010
COMAR	2010
M. Mohamed MATHLOUTHI	2011

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **429 718,113 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Réserve légale	21 485,906
Fonds social	36 492,765
Dividendes statutaires (5%)	200 000,000
Super dividendes (1%)	40 000,000
Réserves pour toutes éventualités	131 739,442

Résultat de l'exercice **429 718,113**

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la date de mise en paiement des dividendes au 12 mai 2009.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2009 à 25 000,000 dinars.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2009 à 12 000,000 dinars.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente réunion, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mises au vote, toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.